



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 63
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 23 juin 2021
Date de publication : 07 juillet 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 62/21

Objet

Octroi de subventions
Logements Locatifs Sociaux

Secrétaire de séance

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Rapporteur :

Dominique TRONCIN

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, M. Berthaud, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L. Croiserat, J.P. Cuiet, J.M. Daubigny, F. David, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, A. Pernoux, L. Rabbe, J.M. Rebillard, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M. Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

A. Callegher à C. Monneret, I. Delaine à C. Bourgeois-République, A. Douzenel à M. Mbitel, F. Dray à M. Mirat, D. Germond à J.B. Gagnoux, I. Girod à P. Antoine, J. Gruet à J.P. Cuiet, A. Hamdaoui à A. Borneck, P. Jaboviste à M. Berthaud, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, C. Nonnotte-Bouton à J.P. Fichère, J. Péchinot à S. Champanhet, F. Rigaud à J.M. Daubigny.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, G. Ginet, M. Henry, C. Jeanneaux, J. Lagnien, E. Pavvret, H. Prat.

Pour rappel, sont éligibles aux subventions de la collectivité, les projets de constructions neuves ou d'acquisitions-améliorations, bénéficiant d'un agrément d'état PLUS ou PLAI.

A ce titre, plusieurs opérations ont obtenu cet accord par délibération n° GD123/20 du 17 décembre 2020, et peuvent ainsi prétendre aux aides complémentaires apportées par la collectivité.

Pour les opérations en construction neuve, l'aide forfaitaire est de 5 000 € par logement :

- Grand Dole Habitat, 5 logements à Villette-lès-Dole, Grande rue, soit 25 000 €
- La Maison pour tous (ex-OPH du Jura), 8 logements à Rochefort-sur-Nenon, rue Thomassin, soit 40 000 €
- Néolia, 6 logements à Authume, dans l'éco-quartier, soit 30 000 €

Pour les opérations en acquisition-amélioration, l'aide forfaitaire est de 3 500 € par logement :

- Grand Dole Habitat, 2 logements à Dole, Grande rue, soit 7 000 €
- Néolia, 6 logements à Dole, Grande rue, soit 21 000 €

Par ailleurs, compte tenu des besoins identifiés par le Programme Local de l'Habitat approuvé fin 2019, le règlement tel qu'il existe aujourd'hui apparaît inadapté par rapport aux enjeux du territoire que sont la réhabilitation du bâti existant et la moindre consommation foncière.

De même, le rattachement de Grand Dole Habitat à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole depuis le 1^{er} janvier 2017 gagnerait à être formalisé dans un contrat d'objectifs et de moyens visant à mieux répondre aux attentes et besoins des deux structures en matière d'une production d'offre sociale concertée.

Aussi, dans l'attente d'une telle contractualisation, il paraît opportun de mettre fin au dispositif tel qu'il subsiste actuellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCORDE** une subvention de 32 000 euros à Grand Dole Habitat au titre de la politique communautaire de soutien à la production de logements locatifs sociaux pour les 2 opérations précitées,
- **ACCORDE** une subvention de 40 000 euros à la Maison pour tous au titre de la politique communautaire de soutien à la production de logements locatifs sociaux pour l'opération précitée,
- **ACCORDE** une subvention de 51 000 euros à Néolia au titre de la politique communautaire de soutien à la production de logements locatifs sociaux pour les 2 opérations précitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rattachant à la présente délibération,
- **ABROGE**, à compter du 30 juin 2021, le règlement dans sa version en vigueur du 27 juin 2013.

Fait à Dole,
Le 29 juin 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Grand Dole Habitat
- OPH du Jura
- Néolia

